REGION DE BRUXELLES-CAPITALE

COMMUNE D'ANDERLECHT

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE MIXTE
DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME - N° dossier : PU 54292 - 01/PFD/2032450
DEMANDE DE PERMIS D'ENVIRONNEMENT - N°DOSSIER PE 56/2026

Le projet suivant est mis à l'enquête publique :
Adresse du bien : Boulevard Industriel 18
Identité du demandeur : Logistics Avenue
Demande de :**PROJET MIXTE** : Démolir l'imprimerie et construire un pôle de logistique urbaine Démolition d'un bâtiment existant et construction d'un bâtiment logistique - Bd Industriel 18
Activité principale : commerce

Périmètre et zone :

PRAS : le long d'un espace structurant, zone d'industrie urbaine

Motifs principaux de l'enquête :

PU : **application de l'art. 175/15 du COBAT: demande soumise à rapport d'incidence (parcs de stationnement à l'air libre pour véhicules à moteur en dehors de la voie publique**

comptant de 50 à 200 emplacements pour véhicules automobiles)
Rapport d'incidences - Art. 175/20 - MPP - Enquête de 30 jours
art 176/1 MPP dans le cadre d'un projet mixte qui requiert à la fois un permis d'environnement de classe 1B ou 1A et un permis d'urbanisme
Art. 175/15 - Projet soumis à RI au vu de l'Annexe B

PE : **1B : articles 40 et 41 de l'ordonnance du 5 juin 1997 relative aux permis d'environnement**

Exploitation des rubriques suivantes :

3	**Batteries stationnaires** (500000 VAh)
3	**Batteries stationnaires** (500000 VAh)
3	**Batteries stationnaires** (500000 VAh)
3	**Batteries stationnaires** (500000 VAh)
68 B	**parking** (78 emplacements)
104 A	**Moteur à combustion interne** (210 kW)
132 B	**Installation de refroidissement** ()
132 B	**Installation de refroidissement** ()
132 B	**Installation de refroidissement** ()
132 B	**Installation de refroidissement** ()
148 A	**Transformateur statique** (1000 kVA)
148 B	**Transformateur statique** (2000 kVA)
179	**Bassins d'orage** (630 m³)

L'enquête se déroule :
À partir du **28/10/2026** et jusqu'au **26/11/2026** inclus
Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier est consultable en ligne : https://openpermits.brussels
Le dossier est également consultable à l'Administration communale, où des renseignements ou explications techniques peuvent être obtenus :

- à l'adresse suivante : Administration communale d'Anderlecht – service Permis d'Urbanisme - rue de Veeweyde, 100
- du lundi au vendredi : de 8h30 à 11h30 (**sur rendez-vous** – tel : 02/800.07.74 ou par courriel : commissiondeconcertation@anderlecht.brussels)
- le lundi entre 18 heures et 20 heures (**sur rendez-vous** – tel : 02/800.07.74 ou par courriel : commissiondeconcertation@anderlecht.brussels)

Les observations et réclamations peuvent être formulées durant la période d'enquête précisée ci-dessus, soit :

- Par écrit, à l'attention de : service Permis d'urbanisme
 à l'adresse postale : rue de Veeweyde, 100 à 1070 Anderlecht au plus tard le 26/11/2026
- Par courriel : **commissiondeconcertation@anderlecht.brussels**
- Oralement, auprès de l'administration communale identifiée ci-dessus, qui se chargera de les retranscrire et d'en délivrer gratuitement une copie au déclarant.

Toute personne peut, dans ses observations ou réclamations, demander à être entendue par la commission de concertation qui se tiendra :

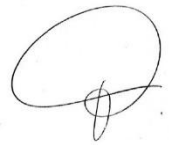
- Le **jeudi 03 décembre 2026**,
- à l'adresse : rue de Veeweyde, 100

L'ordre de passage du dossier en commission de concertation figure sur le site internet de la commune ou est disponible, sur demande, au service communal de l'urbanisme 15 jours avant la séance de la commission.

Fait à Anderlecht, le 13/10/2026

Pour le Collège,

Par ordonnance :
Le Secrétaire communal,



Marcel VERMEULEN

Par délégation:
L'Echevine de l'Urbanisme et de l'Environnement,



Françoise CARLIER

AXONOMETRIE SITUATION PROJETEE

